

## L'hérésie vue de Clairvaux.

Olivier Legendre

## ▶ To cite this version:

Olivier Legendre. L'hérésie vue de Clairvaux.: Témoignage inédit d'un recueil cistercien d'exempla sur les mouvements hérétiques de la fin du XIIe siècle. Heresis: Revue d'hérésiologie médiévale. Editions de textes, recherche., 2000, 33, pp.69-78. halshs-00164871

## HAL Id: halshs-00164871 https://shs.hal.science/halshs-00164871

Submitted on 7 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'HÉRÉSIE VUE DE CLAIRVAUX

# Témoignage inédit d'un recueil cistercien d'exempla sur les mouvements hérétiques de la fin du XII siècle

## par Olivier LEGENDRE

Les mouvements hérétiques qui parcouraient l'Europe à la fin du XII<sup>e</sup> siècle ne pouvaient pas laisser les Cisterciens indifférents. Saint Bernard luimême avait lutté énergiquement contre tout ce qui lui semblait opposé à l'orthodoxie, et il était naturel que l'ordre qu'il avait si profondément marqué de son empreinte se préoccupe après sa mort de ce qui pouvait nuire à l'unité de l'Église ou à la vérité de la foi. Il n'est donc guère étonnant de trouver parmi les écrits émanant d'abbayes cisterciennes des récits ayant trait au développement de l'hérésie. C'est ainsi que l'on trouve dans le Dialogus Miraculorum de Césaire de Heisterbach, la mention de quelques hérétiques brûlés à Cologne vers 11631. S'appuyant essentiellement sur ce récit, Walter H. Wakefield a montré qu'un centre de rayonnement de l'hérésie s'était apparemment établi à cette époque dans la région du Rhin<sup>2</sup>. Le récit de Césaire abonde de précisions. mais il fut rédigé plusieurs décennies après les faits, et jusqu'ici aucune source plus ancienne n'avait apporté de témoignage direct sur ce même mouvement. Le petit texte ici édité, qui figure dans le Liber Visionum et Miraculorum<sup>3</sup> (Liber), issu de la bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux (aujourd'hui le ms n° 946 de la Bibliothèque municipale de Troyes), est donc d'un intérêt primordial car il se situe, dans le temps, bien plus près des événements. À la fois recueil d'exempla, florilège de citations liturgiques et canoniques, recueil de visions et de miracles, le ms n° 946 de Troyes est grossièrement divisé en quatre parties très inégales, la première étant consacrée essentiellement à des récits de visions et à des exempla de sources patristiques, les deux suivantes à des récits plus en lien avec la vie monastique. C'est dans la quatrième que se trouve le texte ici transcrit, qui en constitue le chapitre LII. Cette quatrième partie,

<sup>1.</sup> Dialogus Miraculorum, 5, 18-19, Cologne-Bonn, Bruxelles, éd. J. Strange, 1851, t.1,p. 296-299.

<sup>2.</sup> W. H. Wakefield, A. P. Evans, *Heresies of the High Middle Ages*, New York, London, Columbia University Press, 1969 (Records of Civilization Sources and Studies, LXXXI), p. 38-39

<sup>3.</sup> L'appellation *Liber Visionum et Miraculorum* est adoptée par Br. P. Mc Guire, « A lost Clairvaux *exemplum* collection found : the *Liber Visionum et Miraculorum* compiled under prior John of Clairvaux (1171-1179)» *Analecta Cisterciensia*, t. 39, 1983, p. 27-62, qui releva le premier le grand intérêt de ce manuscrit. Voir également O. Legendre, « Le *Liber visionum et miraculorum*. Edition du manuscrit de Troyes, Bibl. mun., ms 946 », dans *Positions des thèses...*, Paris, École des Chartes, 2000, p. 197-204.

visiblement élaborée de façon très empirique, offre une matière abondante et variée, rassemblant des exempla cisterciens, hagiographiques et patristiques, une collection de miracles de la Vierge, un récit de vision (la Visio Karoli) et des textes liturgiques ou canoniques. Un certain nombre de récits récents y ont été insérés, témoignages de l'intérêt que portait le compilateur à l'actualité de son temps. Elle fut sans doute rédigée avant la fin des années 1170<sup>4</sup>, ce qui implique qu'une vingtaine d'années au maximum sépare les faits relatés du récit dont on propose ici une transcription et une traduction.

[ms. Troyes n° 946, fol. 175-176]

LII. De quadam heresi orta in tempore Frederici imperatoris

Millesimo centesimo sexagesimo ab incarnatione Domini anno in partibus Alemannie prodiit heresis cunctis retro inaudita seculis. Nempe utrum demones simulatis aut vere assumptis corporibus vel puri homines fuerint, dubium fuit. Revera portio Antichristi « in omni virtute signis, sicut scriptum est, et prodigiis mendacibus (2 Th 2, 9) » ausa est per totum imperium predicatores suos mittere. Ex omnibus itaque provinciis fiebat magnus concursus et occursus. Erat autem ingens exercitus, fixis tentoriis et papilionibus in campestribus amenissimis [fol. 175 v] degens. « Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto » nullomodo dicebat, signum sancte crucis ferre non poterat. Summas delicias ad se venientibus statim promittebat et exhibebat. Sepe Christianorum gladiis quasi totus discissus et dispersus, altera die majoris numeri alio loco apparebat. Videbatur super aquas acsi super terram currere aliaque incredibilia, nisi ab omnibus visa fuissent, facere. Jam episcopi et principes fideles desperabant hanc heresim posse delere. Denique cum clamor ad aures imperatoris Frederici primo venit : « Concludam, ait, aliquos in fornacem ardentem, et si inde illesi evaserunt, ultra non eos perseguar. Majus enim quid facere non possum. Nullo modo tamen eis credam ». Usque Bisuncium civitatem et etiam prope Lingonas, predicatores illius heresis alterutrum mittebant discurrebant. Episcopi dicentes « Precaveprecavete! ». Nec modicum duravit. Ad extremum princeps in cujus terra maxime morabantur veniens ad quemdam sanctum episcopum, dixit se omnimodis velle explorare si essent a Deo tanta prodigia. « Alioquin omnimodis, inquit, conabor delere eos". Cui episcopus : « Vade, inquit, quia bene Christianus es, et tolle hanc crucem sanctam in sinu tuo. Cunque veneris illuc, antequam cum principe eorum loquaris, ponent tibi mensam et plurimam ciborum copiam. Sic enim omnibus ad se venientibus faciunt et ita dementatos

<sup>4.</sup> Au sujet de la datation du manuscrit et des différentes parties, voir Br. P. Mc Guire, art. cit. n. 3, et l'étude codicologique du manuscrit dans O. Legendre, *op. cit*, n. 3.

confederantur sibi adeo ut nemo possit ab illa heresi reverti, qui cibis eorum vescatur. Tu vero considerabis donec omnia apposita fuerint, et cave tibi et tuis diligentissime ne contingatis, donec de sancta cruce in conspectu omnium signum uti Christianis mos est feceris, dicens : « In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti"». Perrexit ergo, accepta cruce, cum exercitu magno omnibus armis bellicis instructo, veniensque ad tentorium principis hereticorum mandavit illi quod vellet secum loqui cum paucis. Remandavit illi ille heresiarches quod nullatenus secum loqueretur nisi prius gustasset, nam : « Sic exigit, inquit, ordo noster et regula ». Quid plura ? Cum nobilioribus viris exercitus sui introductus est in quoddam tentorium, et ecce omnis apparatus regius apparuit. Inferebantur ciborum tanta genera ut pre nimietate et diversitate supra modum ammirarentur. Cogebantur a ministris ut comederent. Tunc princeps christianissimus : « Nemo, ait, vestrum comedat donec universa apponantur ». Et ministri tanta attulerunt ut non esset ultra locus. Et hec tam cito ut liquido appareret illusio esse demoniorum. Tunc princeps sancte crucis signum proferens, signando dixit : « In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti ». Mirum dictu et vix credibile : statim omnis illa copiosa diversitas et redundantia ciborum et poculorum, que prius videbantur esse carnes cervorum vel aliorum animalium humanis usibus competentes ad vescendum, apparuerunt stercora hominum vel canum. Ita pro [fol. 176] falsis et diversis deliciis vera et diversa stercorum genera apparuerunt. Vina diversa in diversas urinas bestiarum sive hominum mutata sunt. Pro suavi odore, intolerabilis fetor erupit. Ex illa die. demoniaca heresis nudata summis Christianorum conatibus vix deleri potuit. Utrum heresiarches ille homo fuit an diabolus, nescitur. Ex hoc potest conici quid Antichristus poterit.

#### Traduction

### D'une hérésie qui naquit au temps de l'empereur Frédéric.

L'année 1160 de l'incarnation du Seigneur apparut en Allemagne une hérésie inconnue de tous les siècles précédents. De fait on doutait s'il s'agissait de démons affectant l'apparence humaine ou s'étant emparés de véritables corps, ou si c'étaient bien réellement des hommes. Quoi qu'il en soit cette émanation de l'Antéchrist, « par toutes sortes de signes, ainsi qu'il est écrit, et de prodiges mensongers » osa envoyer ses prédicateurs par tout l'empire. C'étaient à travers toutes les provinces de grandes courses en tous sens. Et il y avait là une immense armée séjournant dans des plaines hospitalières où elle avait dressé ses tentes et fixé ses pavillons. On n'y disait en aucune façon le Gloire au Père, au Fils et au Saint Esprit, et l'on n'y supportait pas le signe de

croix. On promettait et montrait à ceux qui approchaient les délices les plus exquis.

Souvent taillée en pièces et dispersée par l'épée des chrétiens, l'armée réapparaissait le lendemain, plus nombreuse, dans un autre endroit. Il semblait qu'elle courait sur les eaux comme sur la terre, et qu'elle pouvait accomplir d'autres prodiges qu'on eût dit incroyables s'ils n'eussent été observés par tous. Déjà, les évêques et les nobles parmi les fidèles désespéraient de pouvoir jamais détruire cette hérésie. Quand la rumeur finit par arriver aux oreilles de l'empereur Frédéric, il déclara : « Je vais en enfermer quelques uns dans une fournaise ardente et s'ils en sortent indemnes, je ne les poursuivrai pas, car je ne peux rien faire de plus. Mais de toute façon jamais je ne les croirai ».

Les prédicateurs de cette hérésie discouraient jusque dans la cité de Besançon, et même près de Langres. Les évêques s'envoyaient les uns aux autres des messages : « Prenez garde, prenez garde ! ». Cela dura longtemps.

Finalement le prince dans les terres duquel ils séjournaient les plus nombreux alla trouver un saint évêque et lui déclara qu'il voulait déterminer à tout prix si tant de prodiges venaient de Dieu. « Si tel n'est pas le cas, dit-il, je les détruirai par tous les moyens». L'évêque lui répondit : «Va, car tu es un bon chrétien, et prends cette croix sainte sur ta poitrine. Lorsque tu arriveras là- bas, avant que tu ne discutes avec leur chef, ils te présenteront une table et une grande quantité de mets. C'est ainsi qu'il agissent envers ceux qui viennent à eux, et c'est ainsi que, les ayant rendus insensés, ils les attachent à eux à tel point que nul, s'il a mangé leur nourriture, ne peut revenir de cette hérésie. Tu attendras donc, quant à toi, que tout ait été apporté devant toi, et prends garde à ce que ni toi ni les tiens ne touchiez à rien, jusqu'à ce que, à la vue de tous, tu aies tracé le signe de la croix comme il est d'usage chez les chrétiens, en disant « au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit » .

Il partit donc, ayant reçu la croix, avec une grande troupe équipée de toutes ses armes de guerre, et rejoignit la tente du chef des hérétiques, à qui il fit savoir qu'il voulait lui parler en présence de quelques uns. L'hérésiarque lui fit répondre qu'il ne parlerait avec lui que s'il avait mangé d'abord car, dit-il : « Notre ordre et notre règle l'exigent ».

Qu'ajouter ? Avec les plus nobles de son armée, il fut conduit dans une tente, où se déploya toute une pompe royale. On apportait des nourritures si variées que leur diversité et leur quantité les stupéfièrent au-delà de toute mesure. Les serviteurs les pressaient de manger, mais le prince très chrétien leur dit : «Qu'aucun d'entre vous ne mange avant que tout ait été apporté». Les serviteurs en apportèrent tant qu'il n'y avait plus de place. Et cela si vite, qu'il apparut clairement qu'il s'agissait là d'une illusion démoniaque. Alors, le prince, traçant le signe de la croix, dit en même temps : « Au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit». C'est étrange à dire et presque incroyable, aussitôt toute cette masse abondante et diverse de mets et de boissons qui semblaient être un instant avant des viandes de cerf ou d'autres animaux comestibles pour les hommes, apparurent comme des excréments d'hommes ou de chiens. De même à la place des délices divers et fallacieux apparurent diverses sortes d'excréments véritables. Les différents vins se changèrent en différentes urines

de bêtes ou d'hommes. À la place du plaisant fumet surgit une puanteur insupportable.

À partir de ce jour l'hérésie démoniaque, mise à nu, put être détruite, à grand peine, par les efforts acharnés des chrétiens. On ne sait si cet hérésiarque était un homme ou un démon. Mais on peut en déduire quel est le pouvoir de l'Antéchrist.

#### L'origine du récit

La première question qui se pose est bien entendu celle de l'origine de ce pittoresque récit, peu cistercien d'apparence, dans un recueil où il est un des seuls à fournir de telles précisions quant à la date et à la localisation des faits évoqués. Comme souvent dans ce type de récit, la source n'est pas mentionnée. Dans le cas présent, il est cependant plausible que l'informateur ne soit autre que l'évêque de Langres, dont la province semble avoir été atteinte par la menace hérétique. En 1160, celui-ci était un parent de saintBernard, Geoffroy de La Roche-Vaneau, qui avait été abbé de Fontenay et prieur à Clairvaux avant de devenir, en 1138, évêque de Langres<sup>5</sup>. Geoffroy renonça à son siège en 1161 pour regagner l'abbaye de Clairvaux où il mourut quelques années plus tard, à en croire le *Chronicon* 

plus que vraisemblable que ce récit émane de l'ancien évêque, qui quitta son diocèse juste après les événements racontés dans l Ce type de transmission de l'expérience est d'ailleurs maintes fois attesté dans le manuscrit de Troyes, les hommes issus de Clairvaux ayant visiblement, dans bien des cas, conservés des liens étroits avec leur ancienne abbaye<sup>6</sup>. L'hypothèse d'un récit provenant de Langres est d'autant plus satisfaisante que la version qu'il fournit vient compléter celle de Césaire de Heisterbach, très différente, et qu'il tient d'un proche de l'évêque de Besançon<sup>7</sup>. On s'explique aisément que les deux récits apportent sur un mouvement unique deux éclairages tout à fait différents, si l'on ajoute à la dualité de la source la distance temporelle qui les sépare. À Besançon, on avait eu le récit de faits précis, advenus à Cologne en

5Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques, t. 20, col. 554-556. Chronicon Clarevallense, Migne éd., 185, col. 1247 : « Domini 1161, episcopus Lingonensis Godefridus, quondam prior Clarevallis, episcopatum dimisit et Claramvallem est reversus, ad amplexus suae Rachelis».

6Au moins deux récits voisins de celui-ci montrent un itinéraire similaire. L' exemplumn° 155, qui raconte la conversion de Valdès, émane sans doute de Guichard de Pontigny, archevêque de Lyon, présent à Clairvaux en 1174 à l'occasion de la canonisation de saint Bernard, ainsi que l'atteste le même Chronicon Clarevallense, cf. O. Legendre, M. Rubellin, «Valdès, un "exemple" à Clairvaux ? Le plus ancien texte sur les débuts du Pauvre de Lyon » Revue Mabillon, n. s., t. 11 (= t. 72), 2000, p. 187-195. De la même façon, un récit concernant l'évêché de Clermont (n° 158) est rapporté dans le recueil et attribué à l'évêque Ponce, qui avait été abbé de Clairvaux.

7Césaire dit tenir son récit d'un moine nommé Conrad qui connaissait personnellement l'évêque et a vécu les événements, ce qui est possible puisqu'un autre passage du *Dialogus* présente ce moine comme un centenaire. *Dialogus Miraculorum*, 1,34, éd. J. Strange, p. 40 : « *Narrante mihi saepius sene monacho nostro Conrado, qui pene centenarius est...* ».

1163. Le récit du *Liber*, beaucoup plus stéréotypé, fait plutôt songer à un écho lointain, enrichi de quelques images traditionnelles déformantes. Cela s'explique assez bien si le diocèse de Langres fut atteint par les derniers remous d'un mouvement dont le centre se situait plus à l'est. Il faut sans doute ajouter à l'éloignement le temps qui s'était écoulé entre les faits et leur mise par écrit, une dizaine d'années sans doute, et qui a également permis au récit de s'accroître, surtout après la mort de Geoffroy, de stéréotypes concernant les hérétiques qu'il ne contenait pas forcément à l'origine. Césaire insiste bien, pour sa part, sur le fait que son récit lui vient d'un homme qui avait vécu les événements. On rencontre donc d'une part, dans le récit de l'évêque de

Langres, un regard général porté à bonne distance sur un mouvement de grande envergure, qui aboutit au récit du *Liber* et d'autre part, chez Césaire de Heisterbach, provenant de Besançon, le récit circonstancié d'un unique épisode à Cologne. Mais les deux récits sont liés au même développement d'un centre majeur de diffusion de l'hérésie sur le Rhin dans les années 1160.

#### Des stéréotypes communs

Un des traits les plus communément rapportés à propos des hérétiques pour ieter le discrédit sur leur cause est la pratique courante des orgies et, pire encore, celle du cannibalisme. Le déroulement rapporté par bien des auteurs est le suivant : les enfants conçus lors des nuits d'orgie sont tués à leur naissance, brûlés, et leurs cendres sont données en nourriture aux membres de la secte8. Détail qui a son importance car il est présent dans I dи Liber, les auteurs orthodoxes eux-mêmes attribuent à cette nourriture sacrilège un certain pouvoir, puisque tous affirment que nul, l'ayant une fois absorbée, ne peut quitter la secte. Cette réflexion, qui évoque une forme d'aliénation dont les sectes, jusqu'à nos jours, sont couramment accusées, trouve un écho vigoureux dans ce texte, et même si la nourriture proposée est différente, l'effet en est le même : « C'est ainsi en effet qu'il agissent envers ceux qui viennent à eux et c'est ainsi que, les ayant rendus insensés, ils les attachent à eux à tel point que nul, s'il a mangé leur nourriture, ne peut revenir de cette hérésie ». La différence essentielle est qu'ici, aucun rite cannibale n'est évoqué, le pouvoir ensorcelant de la nourriture des hérétiques étant lié à l'illusion qui s'y attache. Allégorie du discours doctrinal tenu par les hérétiques, les mets qu'ils proposent, sous l'aspect de plats délicieux, sont en réalité des excréments que la véritable foi n'a aucun mal à démasquer, comme en témoigne le signe de croix du seigneur chrétien qui révèle aussitôt leur véritable nature.

Des motifs assez voisins sont présents dans les deux chapitres de Césaire de Heisterbach qui font référence à des hérétiques à Besançon et à

<sup>8.</sup> On trouve l'évocation de tels faits par exemple chez Psellos, *De operatione demonum*, Nuremberg, Éd. J.-F. Boissonade, 1838, p. 8 et Migne éd., PG 120; G. de Nogent, *De vita sua*, 3, 17, Paris, éd. Georges Bourgin, 1907 (Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire), p. 212-215.

Cologne. On retrouve dans le chapitre 18 un thème qui figure dans le *Liber*, bien qu'il y soit traité de façon très différente. Les hérétiques décrits par Césaire sont préservés du feu par un parchemin cousu dans leur chair qui porte le texte de l'accord qu'ils ont passé avec le démon. Ainsi échappent-ils au supplice jusqu'à ce la supercherie soit dévoilée. Le *Liber*, quant à lui, mentionne l'intention de l'empereur Frédéric d'enfermer les hérétiques dans une fournaise, et de les laisser en paix s'ils en sortent vivants. Le résultat de l'épreuve n'est pas évoqué, mais dans les deux cas, on crédite bien les hérétiques du même pouvoir : échapper aux flammes en vertu d'une protection d'origine satanique.

Le chapitre 19 de Césaire parle d'hérétiques brûlés à Cologne sous l'archevêque Reynald, vers 1163. Avant son exécution, le chef des hérétiques réclame du pain et un bol d'eau, sans doute pour faire une consécration sacrilège, motif que l'on peut rapprocher, dans une certaine mesure, des illusoires festins promis par les hérétiques dans le *Liber*. Les stéréotypes, il est vrai, sont loin d'être identiques, mais leur parenté, ajoutée à celle des dates, des lieux et des personnes évoqués, suggère qu'il s'agit bien là d'un seul et même mouvement.

#### Une hérésie manichéenne?

D'un point de vue narratif il semble que le texte puisse se diviser en deux parties bien distinctes, séparée par la courte phrase : *Nec modicum duravit*. Tout ce qui suit pourrait être considéré comme I proprement dit, et contient essentiellement les stéréotypes propres à présenter l'hérésiarque soit comme un magicien, soit comme une émanation de l'Antéchrist. Dans la première partie du texte, en revanche, ces stéréotypes sont moins nombreux et ce paragraphe ressemblerait plutôt à un compte rendu désireux d'exposer les faits ou de planter le décor de l'exemple qui va suivre de la façon la plus précise. Il est donc possible de relever dans ce bref paragraphe introductif quelques informations qui caractérisent le mouvement auquel le récit fait allusion.

Ces informations regardent en premier lieu la date et la localisation du phénomène. L'année est indiquée sans ambiguïté ni hésitation, et le fait est suffisamment rare dans l'ensemble du manuscrit pour qu'il n'y ait aucune raison de remettre en question la fiabilité de l'indication, d'autant plus que la date indiquée est très proche de celle de la rédaction. Quant à l'extension géographique du mouvement, elle est définie par l'indication *in partibus Alemannie* qui ouvre le récit et la mention des deux évêchés de Langres et Besançon. Il s'agit donc d'un mouvement qui, partant d'une centre situé en Allemagne, aurait rayonné entre autres en direction de l'ouest. La propagation de l'hérésie se fait par le biais des *predicatores* deux fois mentionnés et qui semblent se montrer fort entreprenants. Tout cela évoque une vague hérétique de grande ampleur, telle que la conçoit Wakefield, et qui donne lieu à l'élaboration d'une stratégie, en l'espèce le rayonnement des prédicateurs à partir d'un centre où l'hérésie est bien enracinée. Il est difficile de ne pas penser

à la prédication des manichéens venus d'Orient9, dont le concile de Reims dénonce le danger en 1157 déjà, et qui atteignit rapidement le sud de la France et l'Italie, où le mouvement se maintint du reste bien plus longtemps que dans cette zone d'Europe du Nord où la répression sévère ne lui permit pas de survivre. Le mot de « manichéen », s'il n'est pas employé ici, figure d'ailleurs dans un autre récit du manuscrit de Troves, un des plus récents sans doute qui ait été inséré dans le recueil, puisqu'il est explicitement daté de 1173«. Cet exemplum ne s'intéresse pas essentiellement aux hérétiques mais relate un épisode de possession démoniaque à Lodi. Or, une fois de plus, le lien entre les démoniaques et les hérétiques étant une constante, la possédée, au cours d'un des ses interrogatoires, révèle qu'un de ses parents, à Milan, dirige une secte manichéenne. Le terme, cette fois, est expressément employé. De la quatrième partie, ce récit est, avec celui que nous avons transcrit, le seul qui porte une date, et à quinze années de distance ces deux textes semblent illustrer le déplacement du mouvement du nord vers le sud, en même temps que l'identité manichéenne se révèle de plus en plus fortement.

L'hérésie dont il est question ici est-elle une hérésie manichéenne ? Il serait léger de l'affirmer péremptoirement à partir de ce récit : comme la plupart des textes s'intéressant à l'hérésie à cette époque, le récit du Liber se soucie plus de les assimiler à des démons que de savoir exactement ce à quoi ils croient ou de quelle façon leur théologie se distingue des dogmes catholiques. Tout au plus est-il possible de noter, toujours dans la première partie du texte, qui semble, une fois encore, la plus propre à fournir des renseignements sur la nature réelle de l'hérésie, quelques éléments favorables à cette idée. En premier lieu, l'extension elle-même du mouvement, le fait qu'il s'accompagne d'une prédication mentionnée par deux fois, tend à prouver que l'hérésie devait avoir un arrière-plan doctrinal fort, ce qui correspondrait parfaitement avec l'hypothèse d'un mouvement venu de l'extérieur et répandu par une mission active. Le contenu de cette prédication n'est qu'esquissé dans I mais les deux seuls éléments doctrinaux présents dans ce texte, qui sont des éléments négatifs, peuvent très bien coïncider avec des éléments de croyance manichéenne. On lit en effet au début du fol. 157 v, que l'armée des hérétiques «ne disait jamais Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit», et «ne pouvait pas supporter le signe de la sainte croix». La première précision pourrait parfaitement se référer à la remise en question par les manichéens du dogme de la Trinité, la seconde à la doctrine selon laquelle le Christ n'aurait été crucifié

<sup>9.</sup> Des hérétiques avaient déjà été signalés à Cologne en 1143, apparemment influencés par le manichéisme oriental. Il est possible que la persécution lancée contre les bogomiles à Constantinople la même année ait entraîné leur fuite vers l'ouest. La deuxième croisade, en occasionnant un nouvel échange avec l'Orient, a également pu contribuer, notamment avec le retour des croisés allemands, à répandre l'hérésie au cours des années 1150, cf. W. L. Wakefield, *op. cit.*, p. 27.

Liber, fol. 163: «... Tunc demon conversus ad quemdam qui specialiter diligebat matronam quam possidebat, dixit ei: "Si vis voluntatem hujus mulieris quam possideo facere (scio quia diligis eam), est apud Mediolanum homo consanguineus ejus manicheorum sectam tenens, quem si ad catholicam reduceres unitatem, multum illi placeret"».

qu'en apparence, ce qui rend la vénération du signe de la croix parfaitement sacrilège. Ces deux traits attribués ici aux hérétiques démoniaques ne caractérisent peut-être pas les seuls mouvements manichéens<sup>10</sup>, mais ils en sont des attributs traditionnels, et il apparaît évident, quand on les confronte avec ce qu'apporte par ailleurs sa définition géographique, que le mouvement auquel cet exemplum fait allusion se rattachait au courant manichéen qui, à cette époque, fait son entrée dans l'est de la France.

Le grand mérite de ce texte est sans conteste de donner la mesure d'un mouvement jusqu'alors mal connu, et de permettre d'en appréhender plus précisément l'envergure spatiale et temporelle. Ce mouvement est décrit, il est vrai, avec les canons habituels de description de l'hérésie et des hérétiques. lesquels sont toujours plus ou moins assimilés à des démons. Mais malgré ces stéréotypes, on se trouve devant un récit d'une précision exceptionnelle, qui permet au moins de supposer qu'il s'agissait d'un mouvement de grande ampleur et de coloration' manichéenne. Fait surprenant, la précision historique prend presque le pas ici sur l'exemplum puisque une grande partie du récit est consacrée à la description du mouvement et de la facon dont il se propage. tandis que le dénouement est d'une brièveté et d'une sobriété qui contrastent avec les récits habituels de miracles, et ce d'autant plus que, comme nous l'avons dit, la victoire remportée ici est loin d'être totale, et que, aux dires mêmes de l'auteur, de longs efforts seront encore nécessaires pour vaincre l'hérésie démasquée. Tout autant que de contribuer à l'édification des moines. l'auteur semble ici avoir eu à cœur de rendre compte d'un événement qui l'avait frappé. Attentifs aux crises qui traversaient l'Église, les Cisterciens se montrent soucieux d'en fournir une description circonstanciée.

<sup>10</sup> Ainsi que l'attestent quelques récits dans le ms n° 946, ces mêmes caractères rentrent également, à l'occasion, dans les éléments de description des démons eux- mêmes. Mais il est à noter que dans le cas présent, ces détails sont fournis dans la première partie du récit, dont le caractère exemplaire est assez peu marqué. Partant, il est assez peu vraisemblable qu'il s'agisse de stéréotypes démoniagues.